

Retour aux années 30 : le Sénat veut abroger la durée légale du travail

écrit par Christine Tasin | 28 juin 2016



Les sénateurs de droite, non seulement ne veulent pas des 35 heures, mais ne veulent plus, non plus, de durée légale du travail. En avant pour les accords d'entreprise ! **En avant pour les 48 heures par semaine si le chantage aux délocalisations marche !**

Les sénateurs de droite ont ajouté plusieurs dispositions, dont la suppression de la durée légale de travail et la fixation d'une durée de référence par un accord d'entreprise.

Ils sont clairs. Si, en 2017, c'est Sarkozy-Juppé-Lemaire... qui l'emporte, ils voteront en l'état ce qu'ils ont voté aujourd'hui (et qui ne sera pas entériné par l'Assemblée nationale).

[Qu'on se le dise...](#)